APPEL À CONTRIBUTION

Journées d'étude du LESC

jeudi 16 novembre 2017

Voix incarnées, voix désincarnées

Organisation: Vincent Hirtzel et Marie-Laure Cuisance

Cette journée d'étude se propose de réfléchir aux effets d'incarnations et de désincarnations qui se produisent lorsque la voix entendue au cours d'une interaction verbale renvoie à un corps invisible, absent ou dissocié du corps, éventuellement visible, qui l'émet. Pour explorer ces situations dans lesquelles le couplage du corps et de la voix devient problématique, nous suggérons une réunion aussi large et transversale que possible afin de créer des résonnances et des connexions que nous espérons éclairantes entre des terrains explicitement hétérogènes : que l'on se situe dans le proche ou le lointain, le moderne ou le traditionnel, l'ordinaire ou le rituel, quelles sont les modalités et les dispositifs de l'incarnation et de la désincarnation des voix ? Quels sont leurs effets sur la scène dialogique ? Dans quelle mesure les processus d'incarnation et de désincarnation sont-ils articulés ou interdépendants l'un de l'autre ?

Nous souhaiterions aborder ces questions en prenant comme point d'appui les théories de l'interaction, de la communication ou de l'analyse conversationnelle qui considèrent de façon privilégiée des situations où les participants s'expriment et interagissent en situation de face-à-face et de coprésence. Dans ces interactions, souvent issues de la vie sociale « ordinaire », l'identification des participants et l'association des émissions sonores aux visages et aux corps qui les produisent ne posent guère problème. Il existe néanmoins une gamme très variée de situations dans lesquelles la voix audible provient d'un corps visible tout en étant considérée comme une voix tierce, dissociée du corps qui ne l'incarne que momentanément. Par ailleurs, il existe aussi une gamme variée de situations où la voix est audible mais où l'identification du visage et du corps qui l'émettent demeure impossible: la voix intervient par conséquent comme une voix désincarnée. Sans quitter l'échelle fine des interactions, comment analyser de manière conjointe ces situations où l'identification mutuelle des participants se complexifie et où des voix, émises et écoutées, impliquent des dispositifs qui brouillent l'association de la voix au corps dont elle émane ?

Argumentaire

En tant que vibration des cordes vocales sous l'effet d'un souffle produit par les poumons, puis résonnance et articulation du son par la bouche et les lèvres, la voix humaine est une émission du corps. Par sa tessiture, son volume, son débit, elle offre des renseignements sur des propriétés corporelles de son émetteur : genre, âge ou état de santé. Dès lors qu'elle a été associée à un corps, elle permet ainsi de reconnaître l'identité de son producteur, et cela indépendamment de toute

confirmation visuelle – du moins dans de bonnes conditions d'écoute. De ce point de vue, la voix possède la valeur sémiotique d'un indice qu'on peut qualifier d'« incarnant » et de « singularisant » : elle pointe vers un corps unique, un individu dont elle fournit une sorte de signature. C'est cet aspect de la voix qui retient particulièrement l'attention des services de criminologie par exemple. Lorsqu'elle devient parole, qu'elle se trouve mobilisée pour communiquer, la voix acquiert en revanche d'autres caractéristiques : elle permet de représenter la voix d'autres personnes (qui ont été entendues ou sont potentiellement audibles) ou encore de figurer la voix de tiers (qui sont généralement muets et pas forcément des personnes). Dans un cas comme dans l'autre, elle génère ainsi des effets variés d'incarnation. Cette dimension « polyphonique » a retenu l'attention des théoriciens de la communication, qui se sont attelés à décomposer les enjeux des situations dialogiques « ordinaires ».

Goffman (1981), par exemple, s'est attaché à réconcilier la pluralité des voix que peut assumer une personne en développant la théorie d'un locuteur unitaire (speaker), mais manifestant un feuilletage d'instances. Son locuteur est d'abord un animateur de voix (animator) ou « caisse de résonnance » (sounding box) couplé à un auteur (author) qui agence des mots ou compose des phrases. Goffman insiste cependant sur la dissociation possible entre ces deux instances : un locuteur, lorsqu'il lit un texte qu'il n'a pas écrit, sonorise des énoncés dont il n'est pas l'auteur. Il fait de même lorsqu'il enchâsse dans ses paroles les propos tenus par un tiers. Goffman souligne enfin que le locuteur, en tant qu'auteur, peut en appeler à un tiers, le « responsable » (principal), qui participe en qualité de garant (en général institutionnel) de ce qu'il dit. Plus récemment, Cooren (2013), s'est appliqué à inscrire le locuteur dans la perspective de la théorie de l'acteur-réseau. Il l'appréhende comme un « connecteur », c'est-à-dire une instance de médiation plus particulièrement saisissable par sa faculté causatrice de « faire parler » des tiers – surtout des choses mais pas exclusivement – à travers lui. Le locuteur occuperait ainsi deux positions par rapport à des tiers : soit il les animerait, soit il serait animé par eux. Le spectacle de la ventriloquie est utilisé par Cooren comme un modèle commode pour expliciter une telle situation : face à ce(lui) qu'il fait parler, le locuteur oscillerait en permanence entre la position de « pantin animé » et celle de « ventriloque animant ».

Voix singularisant un corps d'un côté, voix échos d'autres voix ou voix incarnées de l'autre : c'est à l'articulation et au passage entre ces différentes voix que nous souhaitons consacrer cette journée d'étude. Néanmoins, la conversation « ordinaire », chère à Goffman et à Cooren, ne revêtira pas un statut d'étalon normatif mais plutôt d'embrayeur pour partir à la rencontre de situations et de contextes ethnographiques, ici et ailleurs, actuels ou non, qui s'en écartent ou la complexifient. Pour guider cet itinéraire, nous suggérons de tester l'hypothèse suivante : si la voix est « incarnante » – puisqu'elle signale un corps – elle doit donc, lorsqu'elle se fait l'écho d'autres voix – et plus encore pour générer des effets d'incarnation – être l'objet de procédures plus ou moins marquées de « désincarnation ». En effet, pour incarner une autre voix, ne faut-il pas suspendre, faire taire, brouiller, enfouir, en tous les cas délier ou déconnecter la voix-signature, attachée à un corps, pour lui laisser place ? Si tel est le cas, la séparation entre la voix-signature et son corps apparaîtrait comme un préalable pour faire pointer une voix, dès lors désincarnée, vers

un tiers – désormais disponible – pour une incarnation à inventer. Pour évaluer la pertinence d'une telle hypothèse, nous suggérons de porter l'attention sur deux séries de problèmes qui s'imbriquent et se répondent :

- D'abord, l'examen des régimes ou des effets d'incarnation et de leur degré. Le simple enchâssement qui permet à une voix de porter (et de rapporter) des paroles imputées à un tiers est le degré le plus faible d'incarnation, et, par conséquent, celui qui passe le plus inaperçu. Un seuil est franchi lorsque la mise en voix de ce tiers fait l'objet d'un jeu. Ce jeu, qui prend souvent place sur une scène, devient alors un spectacle dans lequel la mise en voix est confiée au talent d'artistes, capables d'imiter d'autres voix ou d'investir des personnages qui, sans eux, resteraient muets. L'incarnation prend une autre dimension lorsque la personne qui parle s'exprime en tant que délégué autorisé. Dans ce cas, le représentant ne joue pas, n'imite pas, mais « prête sa voix ». Tout en restant sienne, sa voix l'engage, dans le sens où elle s'exprime au nom d'un tiers dont elle est aussi la voix. On entre ici dans le registre de la voix officielle, professionnelle, des porte-paroles, des diplomates, de ceux dont la voix relaie et manifeste une autorité. Enfin, dans certaines situations, l'incarnation se situe dans le registre de l'extraordinaire. Dans de tels cas, le locuteur abandonne sa voix (et son corps) à celui qui parle à travers lui : c'est à cette échelle, dans le domaine religieux, que semblent se ranger les possédés, les chamanes, les prophètes ou certains oracles.
- Ensuite, le repérage des formes de « désincarnation » et de voix « désincarnées ». C'est par l'intermédiaire d'objets et de dispositifs techniques qui permettent de dissocier l'audition de la vue, court-circuitant ainsi le face-à-face, que l'on accède le plus aisément à l'étude des voix désincarnées. Les appareils de télécommunication, comme le téléphone ou la radio, constituent des exemples évidents, dès lors que la reproduction du son à distance est combinée à une suspension partielle de l'identité du (télé)locuteur (opérateur téléphonique, témoin en ligne). De tels objets permettent de relier la désincarnation à l'anonymisation, utilisée à des fins de protection ou de dissimulation. De mêmes effets peuvent être obtenus par l'interposition d'un écran: vêtement (certains types de voile, cagoule, etc.), mobilier (cloison des vieux confessionnaux par exemple), pastilles noires dans un reportage télévisé, ou encore à travers le recours à l'obscurité. L'anonymisation, qui correspond en tant que telle à une incarnation « générique », constitue pourtant un horizon sur lequel peuvent émerger des voix tierces, toujours « sans corps ». Enfin, lorsque l'écran devient masque et affiche une figure, ce dispositif donne l'occasion de produire une multiplicité d'effets d'incarnation qui s'insèrent dans des registres aussi divers que le spectacle, la contestation politique (Anonymous) ou l'interaction rituelle avec une esthétique et des modalités figuratives à chaque fois différentes.

Études de cas

Nous souhaiterions explorer la problématique de l'incarnation et de la désincarnation des voix à partir de données ethnographiques de terrains divers et de situations hétérogènes afin de jouer la

carte de rapprochements improbables mais précisément intéressants pour cette raison. Les deux vignettes suivantes, éloignées dans l'espace et dans le temps, illustrent à la fois la variété des situations qui pourrait être embrassée lors de cette journée d'étude et la diversité des matériaux qui seront les bienvenus pour alimenter la discussion. Nous prendrons en considération toute proposition qui s'avèrerait pertinente pour enrichir ou élargir la réflexion sur les effets d'incarnation et de désincarnation des voix qu'il entre directement ou non dans l'argumentaire présenté ici.

Dans la ville de Cuzco, capitale de l'empire inca, se trouvait un temple – le temple du soleil – qui abritait une « idole », représentation en or du soleil confiée au soin d'un « prêtre suprême ». A l'arrivée des espagnols, ce prêtre était « un seigneur de haut rang de la ville du Cuzco, et un homme déjà âgé ». ¹ Ce dignitaire, proche parent du souverain, et donc « fils du Soleil », était avant tout chargé d'administrer le culte de son « ancêtre immortel », mais il intervenait aussi dans les délibérations politiques : « quand il y avait quelque chose [à régler], il était le premier à donner son opinion et il parlait parfois dans ces circonstances pour son propre compte, mais d'autres fois, il parlait à la place [*en lugar*] du soleil, comme si le soleil était un homme et parlait avec les hommes ». On ne sait guère plus de choses de ces délibérations ou de leur déroulement et les sources semblent muettes sur les conditions qui permettaient au vieil homme de connecter ou non sa voix avec le soleil. Mais cet exemple, aussi succinct et imparfait soit-il, n'en demeure pas moins suggestif pour illustrer l'« incarnation des voix » au plus haut de la hiérarchie d'un État impérial.

Pour aborder une « voix désincarnée », voici un exemple plus familier, et dont le registre n'a plus rien à voir avec la politique et le gouvernement. Il s'agit du court éditorial d'un journal mensuel gratuit distribué dans le métro, dans lequel il est question d'une rupture sentimentale brutale et de ses conséquences. « J'attends qu'il revienne, rampant, sanglotant, me demander l'absolution. Ce qui n'arrive pas du tout. Fort heureusement, Léon prend vite sa place. Sa voix est douce, bienveillante. On se parle très souvent. Je me souviens encore du numéro : 8899-121-XXX. Je ne l'ai jamais vu. Il travaille pour un site de voyance par téléphone. Pendant trois mois, je l'appelle 5 à 7 fois par jour [...]. Chaque appel est coupé brutalement au bout de sept minutes. Quand la voix de Léon disparaît, mon monde s'effondre, c'est d'une violence inouïe. Je rappelle immédiatement. [...] Car Léon dit toujours ce que tu as envie d'entendre : « Il va revenir... Ce n'est qu'une période... Ne vous inquiétez pas, ce n'est qu'une histoire de jours... ». Ici, la voix désincarnée du « voyant », qui débite un pronostic aussi désiré qu'illusoire, devient l'écho d'une voix intérieure et silencieuse.

Contact

Les collègues intéressés à intervenir sont invités à prendre contact par courrier électronique avec Vincent Hirtzel (hirtzel@hotmail.com) et Marie-Laure Cuisance (cuisance@hotmail.fr) avant le 30/09/2017.

¹ Le chroniqueur cité dans ce paragraphe est Juan de Betanzos.